

BILLET DU #461 MOIS



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES | OCTOBRE 2023



34^E FÊTE



de la LECTURE de BOÉ

Samedi 14 et dimanche 15 octobre 2023

Espace culturel François Mitterrand

Boé se livre aux contes



Entrée, animations et spectacles gratuits

ÉDITO du maire



Chères Boétiennes, chers Boétiens,

En rédigeant cet éditto, j'ai une pensée toute particulière pour nos amis marocains et libyens dont les familles ont été endeuillées à la suite de phénomènes naturels catastrophiques. Je leur adresse mes plus sincères condoléances et qu'ils soient assurés de mon entier soutien.

Les chiffres relatifs au cancer du sein continuent à progresser. Certaines Boétiennes doivent faire face à cette maladie. Il est nécessaire de récolter des fonds pour financer la recherche, les actions de sensibilisation et de prévention. Diverses associations œuvrent en ce sens. En partenariat avec l'association Action Cancer 47, la commune s'associera une nouvelle fois aux manifestations d'Octobre Rose : défilé de mode, balade nocturne, zumba et course de Garo'run. Je compte sur votre esprit citoyen pour venir participer à ces événements.

La 34^e édition de la Fête de la lecture se livrera au conte. A cette occasion, plus de 2 500 écoliers de l'agglomération rencontreront des auteurs se déplaçant dans leur classe, et découvriront l'art de l'écriture et des illustrations. Le prix littéraire sera remis à l'auteur élu par les enfants. Cette fête de la lecture appréciée des petits et des grands est un vrai moment culturel et de partage. Je vous invite à venir déambuler dans les allées de l'espace culturel bordées de livres et d'auteurs à la recherche du conte qui vous enthousiasmera.

Lors de la prochaine réunion « Ma ville, Mon Quartier, on en parle » qui se tiendra le 25 Octobre, nous échangerons sur un thème qui est l'affaire de tous, celui de la sécurité. Je sais que c'est un sujet qui vous anime. Alors venez nombreux afin qu'ensemble nous soyons porteurs de solutions.

A très bientôt,

Pascale Luguët

PERMANENCES

DE PASCALE LUGUËT (maire)

Uniquement sur RDV au 05 53 98 65 71.

Mairie : les mercredis de 14H30 à 16H30 et les 1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois de 14H30 à 16H30.

DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mairie : le jeudi 12 octobre de 9H à 12H sur rendez-vous au 05 53 98 65 65.

DU DÉLÉGUÉ À LA COHÉSION POLICE-POPULATION

Mairie : mardis 10 et 24 octobre après-midi sur rendez-vous au 05 53 98 65 65.

DE L'ASSISTANTE SOCIALE

CCAS : les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois sur rendez-vous au 05 53 98 62 30.

AGGLO EMPLOI

M. Louis Philippe Mira vous accueille dans les locaux du CCAS de Boé, 13 bis rue des Ormes. Les permanences se font uniquement sur RDV. Tél : 05 53 95 68 87.

DÉCHETTERIE

Tél : 05 53 98 35 09

- Du lundi au samedi : de 10H à 18H
- Fermée le dimanche et jours fériés

COLLECTES DES ENCOMBRANTS

Pour l'enlèvement contactez impérativement le 08 00 77 00 47 pour prendre RDV auprès des services de l'Agglo. d'Agen.

VERRE/PAPIER,

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

- Cimetière de Boé Village
- Cimetière de Saint-Pierre de Gaubert
- Rue de Montalembert
- Centre technique de l'Agglomération – ZI
- Géant Casino
- Salle des sports La Couronne
- Parking rue Fombarade

NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18

Police : 17

Samu : 15

Enfance maltraitée : 119

Sans abri : 115

112 (n° européen)

Centre anti poison : 05 56 96 40 80

Urgence sécurité gaz : n° vert 0 800 47 33 33

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

13/08 Amaia Barbace Viard

MARIAGES

12/08 Arnaud Valentin et Jenny Hinard

19/08 Tyty Rattanasamay et Francine Chanson

19/08 Florian Laburthe et Kim Savaroche

09/09 Nabil Zari et Sarah Edouiri

16/09 Azzedine Ousidi Hammou et Zoé Duffaure

23/09 Ayoub Ziani et Malika Jbilat

23/09 Frédéric Vergara et Jessica Cottin

23/09 Yassine El Fkir et Nina Dominguez

DÉCÈS

06/08 Elise Bertrand

18/08 Marie-Christine Coyart

19/09 Michel Ortlepp

CADRE de VIE

RECONNAISSANCE CATASTROPHES NATURELLES

La commune de Boé a été reconnue en l'état de catastrophe naturelle au titre de « Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols », pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 31 décembre 2022.

L'Arrêté du 22 juillet 2023 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est paru au Journal Officiel le 14 septembre 2023.

Vous disposez d'un délai de 30 jours à compter du 14 septembre pour effectuer vos démarches auprès de votre compagnie d'assurance.

La récupération de l'arrêté pourra s'effectuer soit sur le site internet de la ville de Boé, soit à l'accueil de la mairie de Boé Village.

TRAVAUX

Nouveau bâtiment de stockage au Centre Technique Municipal



Le 9 octobre s'achèvera la construction d'un nouveau bâtiment au Centre Technique Municipal. D'une surface totale de 170 mètres carrés, il sera dédié au stockage de l'ensemble du matériel de la digue amovible de protection contre les crues : pièces métalliques, batardeaux et accessoires, qui sont

actuellement stockés dans le centre technique municipal et occupent une surface importante. Ce bâtiment a été financé par l'agglomération d'Agen dans le cadre de sa compétence Protection contre les crues.

Le sport change de braquet sur l'éclairage



L'éclairage sportif a fait sa révolution durant l'été, avec le passage en led de l'ensemble de l'éclairage de la salle Chaussard mais aussi du terrain d'honneur de football. Dans les deux cas, c'est la volonté municipale de réduire, de manière importante, la consommation électrique de l'éclairage sportif. L'équipement mis en place va permettre une réduction de celle-ci de l'ordre de 60%. Le confort des utilisateurs, l'efficacité de l'éclairage, la fiabilité, mais aussi un strict respect des contraintes réglementaires du haut niveau sportif sont aussi atteints. Pour la salle Jean-Pierre Chaussard, c'est aussi son parking qui est désormais équipé d'un éclairage solaire.

Le tir à l'arc, en route pour les jeux paralympiques

Dans quelques semaines le centre régional de tir à l'arc va bénéficier d'importants travaux. Création d'un pas de tir extérieur couvert, permettant de tirer à distance olympique, couverture de l'ensemble de la distance entre le

bâtiment et les cibles par des panneaux solaires, mise en accessibilité de l'étage de la salle. C'est un centre complètement renouvelé qui sera en fonctionnement en 2024. Il sera prêt à accueillir le plus haut niveau mondial du tir à l'arc, et donc une ou plusieurs délégations étrangères à la recherche d'équipements de qualité pour préparer les épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. L'Azerbaïdjan a d'ores et déjà confirmé sa venue en août prochain.

NUISANCES SONORES

L'arrêté du maire 2013-36 article 8 précise que les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier chiens ou animaux de basse cour, sont tenus de prendre toutes dispositions propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage d'un dispositif dissuasif ces animaux de faire du bruit de manière répétée, prolongée et intempestive.

L'interdiction pourra être faite, notamment lorsque le comportement animal le justifie, de le laisser durant la nuit entre 22 h et 7 h dans les jardins, chantiers ou enclos, ou de le laisser de jour comme de nuit, seul dans un appartement faisant partie d'un immeuble collectif ou même à l'intérieur d'une maison individuelle jouxtant un autre immeuble ou située à proximité.

Après mise en demeure et en cas de non observation de ces règles, l'autorité municipale pourra, par arrêté dûment motivé, ordonner la remise de l'animal à un organisme habilité.

NOUVEAU À BOÉ

Julie Création coiffure

Coiffeuse à domicile à Boé et ses environs
contact : 06 98 87 96 93

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2023

À l'unanimité, le conseil :

- fixe les tarifs de vente de la boutique de la Maison de Garonne et le tarif des ateliers.
- autorise le Maire à signer la convention de mandat afférente aux travaux d'un hangar de stockage pour le matériel de protection des crues.
- autorise la création de postes afin de prendre en compte l'évolution de carrière des agents.
- adopte la motion - inondations juin 2023.

Par 25 voix pour et 1 abstention, le conseil :

- instaure le régime d'aide aux athlètes se qualifiant pour des finales nationales ou des compétitions internationales.

Par 20 voix pour et 5 abstentions, le conseil :

- approuve le projet proposé par la société AVERGIE et autorise le maire à signer les documents relatifs à la délivrance d'un titre de cession temporaire du domaine public

Prochain conseil municipal : lundi 2 octobre 2023 à 18H30.
Séance retransmise en direct sur : www.ville-boe.fr

L'agenda du mois



DÉFILÉ DE MODE OCTOBRE ROSE

Dimanche 1^{er} octobre / 15H

Espace culturel François Mitterrand

> **Organisé par le Comité de Cancérologie de Lot-et-Garonne en partenariat avec la ville de Boé**

Entrée libre et gratuite.



ZUMBA ROSE

Vendredi 6 octobre / 20H30

Espace culturel François Mitterrand

> **Organisée par l'association ECLATENTOI en partenariat avec Action Cancer 47 et la ville de Boé**

Venez nombreux danser au profit de la lutte contre le cancer du sein. Participation libre. La totalité des bénéfices seront reversés à Action Cancer 47.

REPAS DANSANT AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ACTION CANCER 47

Samedi 7 octobre / 20H

Espace culturel François Mitterrand

> **Organisé par l'amicale de Saint-Pierre de Gaubert avec le soutien de la ville de Boé**

Tarifs : adultes 20€ / enfants moins de 10 ans 10€.

Paiement à la réservation.

Renseignements et réservations au 06 14 50 73 75.

3^E ÉDITION GARO RUN

Dimanche 8 octobre / départ à 9H30 de la Tour Lacassagne - Maison de Garonne

> **Organisée en partenariat avec la ville de Boé au profit d'Action Cancer 47 dans le cadre d'octobre rose**

Courses de 5 et 10 kms. Inscriptions et informations : www.ok-time.fr (pas d'inscription sur place).

Contact organisation : 06 74 07 16 37.

CORNEBIDUILLE

Dimanche 8 octobre / 2 séances à 15H et à 17H

Espace culturel François Mitterrand

Spectacle familial à partir de 4 ans d'après les albums de Pierre Bertrand et Magali Bonnot parus à l'École des Loisirs.

Tarifs : 10€ / 5€ pour les moins de 15 ans.

Réservations : 05 53 48 10 82 et par l'application Citymag ville de Boé.

RANDONNÉE NOCTURNE

Vendredi 13 octobre / 18H30 / Départ et arrivée à la Tour Lacassagne - Maison de Garonne

> **Encadrée par Boé Randonnée**

Inscriptions sur place à partir de 17H30.

Participation 7€ (se munir d'une lampe torche).

Un velouté de cresson préparé par Fabien du restaurant Côtes & Braises et offert par M. Viot des Cressonnières de Boé vous sera servi à l'arrivée. Vente de cresson.

34^E FÊTE DE LA LECTURE

Samedi 14 et dimanche 15 octobre

De 10H30 à 12H30 et de 14H à 18H

Espace culturel François Mitterrand

« Boé se livre aux contes » : retrouvez le programme sur le site Internet de la ville : www.ville-boe.fr

Entrée, animations et spectacles gratuits. Buvette et gourmandises avec les associations de parents d'élèves des écoles de Boé.

DON DU SANG

Lundi 23 octobre / de 15H à 19H

Espace culturel François Mitterrand

Les bénévoles de l'association des donneurs de sang de Boé seront présents aux côtés de l'Etablissement Français du Sang pour accueillir les donneurs. Une collation gourmande sera proposée. Venez nombreux afin que cette journée soit une réussite pour sauver des vies.



PROCHAINEMENT

DINER-SPECTACLE TAHITIEN AVEC HEIVA I TAHITI

Samedi 25 novembre / 19H

Espace culturel François Mitterrand

> **Organisé par l'association « Les amis de Tahiti »**

Tarifs : adultes 45€ / enfants - 12 ans 15€

Réservations au 05 53 68 35 25 ou 06 19 41 71 38

daniele.vidal@wanadoo.fr avant le 14 novembre (places limitées). Plus d'infos dans le prochain billet municipal.

DOSSIER du mois

BOÉ, BIEN DANS MA VILLE : LA SÉCURITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Mercredi 25 octobre
18H30 / Espace culturel François Mitterrand

VILLE DE
BOÉ



**MA VILLE,
MON
QUARTIER**

ON EN PARLE !

Dans le cadre de la deuxième édition des réunions « Ma ville, mon quartier, on en parle », nous accueillerons Boris Terruel, sociologue et le représentant de la police nationale d'Agen qui nous livreront leur analyse et leur expertise de la situation sur la commune de Boé.

Par ailleurs, nous vous présenterons les résultats de l'enquête lancée auprès des Boétiens par papier (questionnaire distribué avec le Billet du mois de septembre) ou par voie numérique sur le site de la ville de Boé (www.ville-boe.fr) ou sur l'application citymag Boé (à télécharger sur apple store ou play store).

Cette réunion d'échange et d'écoute nous permettra, collectivement, de proposer des solutions et de mieux comprendre les difficultés que nos citoyens peuvent rencontrer.

RENCONTRE AVEC BORIS TERUEL, SOCIOLOGUE, QUI INTERVIENDRA LORS DE CE RENDEZ-VOUS OUVERT À TOUS LES BOÉTIENS



QUE PEUT-ON DIRE SUR LA SÉCURITÉ OU L'INSÉCURITÉ DANS LES VILLES ?

Il faut distinguer le niveau de sécurité et le sentiment d'insécurité. Il est fréquent que ce sentiment d'insécurité gagne la population d'un quartier, alors que les faits de délinquance n'y connaissent aucune augmentation, sans qu'objectivement la situation soit pire qu'avant. Il est important de découvrir qu'est ce qui génère ce sentiment qui prend souvent une dimension collective.

Y A-T-IL UNE ÉVOLUTION DE CE SENTIMENT ?

Clairement oui. Plus les sociétés évoluent, plus le degré d'insécurité monte car notre rapport à la violence change. Cela peut être tout simplement un bruit particulier, la présence d'un groupe inhabituel dans un quartier qui vont générer une peur du risque et une explosion d'un sentiment d'insécurité.

QU'EST CE QUE LES COLLECTIVITÉS PEUVENT FAIRE ?

Il est nécessaire d'associer les habitants, puis d'apporter des arguments objectifs qui permettent de rassurer et de traiter les problèmes factuels avec efficacité.

..... Vie ASSOCIATIVE

BOÉ RANDONNÉE | Sorties du mois d'octobre

Départ : 8H30 et 14H15

Lundi 16 octobre : Lamontjoie

Départ : 14H

Lundi 30 octobre et Jeudi 2 novembre :

Sainte-Colombe en Bruilhois

Départ à 14H15

Lundi 2 et jeudi 5 octobre : Francescas

Lundi 9 et jeudi 12 octobre : La Croix Blanche

Jeudi 19 octobre : Lamontjoie

Vendredi 20 octobre (marche soutenue) : Hautefage

Lundi 23 et jeudi 26 octobre : Laugnac

Tous les vendredis : « Marche douce » (sur terrain plat)

Départ à 14H15

Vendredi 6 octobre : Saint Ferréol

Vendredi 13 octobre : Saint-Nicolas de la Balerne

Vendredi 20 octobre : Bajamont

Vendredi 27 octobre : Estillac

Vendredi 3 novembre : Bon-Encontre

ENGLISH CLUB

Vous souhaitez apprendre l'anglais pour voyager, pour votre travail ou pour aider vos enfants... alors rejoignez-nous à l'English Club !

Les cours sont assurés par des formatrices anglophones d'origine, à l'école Jean Moulin à Boé-Cités.

Plusieurs niveaux : débutant-élémentaire, intermédiaire et avancé... en cours du soir les lundi, mardi ou jeudi selon votre niveau.

Renseignements : N. Bourdin, Présidente de la section, au 06 83 33 86 54.

COMITÉ DE JUMELAGE BOÉ PORTACOMARO

Dans la continuité de l'échange réalisé cet été 2023 avec notre ville jumelle de Portacomaro (Italie), le comité souhaite en 2024 remettre en place les échanges culturels, sportifs, scolaires, et familiaux.

Pour ce faire, il fait appel à toute personne bénévole qui voudrait bien intégrer l'association. Pour tout renseignement complémentaire, contacter Pierre Peres au 06 81 64 79 49.

enfance ~ jeunesse

Jeunesse

VACANCES D'AUTOMNE

DU 21 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE

Le service jeunesse propose de nombreuses activités pour les jeunes de 6 à 17 ans.

Renseignements au 05 53 66 99 03.



MAISON DE GARONNE

Ouverte en octobre
du mardi au samedi de 13H30 à 17H30

Renseignements/réservations :

05 53 98 65 61

maison-garonne@ville-boe.fr

Du 15 septembre au 30 novembre

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE : « DE LA TOUR LACASSAGNE À LA MAISON DE GARONNE »

Au cours des aménagements qui ont vu la Tour Lacassagne devenir Maison de Garonne, les photographes Annick Cabon et Louis-Michel Grevent ont immortalisé les travaux réalisés et l'évolution du bâtiment.

> **Entrée libre du mardi au samedi de 13h30 à 17h30**

Mercredi 4 octobre / 14H30

ATELIER : DÉCOUVERTE DES AROMATES SUR LA BASE DES 5 SENS ET FABRICATION DE TISANES MAISON

Vous voulez vous initier à l'art de mélanger les plantes et fabriquer vos tisanes maison ?

Venez découvrir le monde magique de l'herboristerie, composer une fabuleuse recette de tisane, et partager un moment convivial à l'atelier !

> **Tarif 5€, sur réservation, places limitées - Tout public**

13 & 14 octobre : Journées Nationales de l'Architecture

> **Vendredi 13 octobre** / 18H

CONFÉRENCE SUR "LA RESTAURATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL"

par monsieur Blondin, ancien architecte des Bâtiments de France, directeur du cabinet d'architecture Pronaos (Pronaos a pour vocation la restauration, la réutilisation du Patrimoine et l'insertion de constructions neuves dans l'environnement) et maître d'œuvre de la réhabilitation de la Tour Lacassagne/Maison de Garonne. Il illustrera ses propos au travers de différents exemples dont la Maison de Garonne.

> **Samedi 14 octobre** / 10H30

VISITE GUIDÉE DE LA MAISON DE GARONNE

> **Gratuit**

Mardi 24 octobre / 10H30

ATELIER : FABRICATION D'UN ATTRAPE-RÊVES

L'attrape-rêves promet des nuits sereines aux enfants et aux parents ! Venez donc créer le votre, à disposition : pompons, rubans, tissus, perles, plumes... de quoi fabriquer un attrape-rêves unique !

> **Tarif 5€. Sur réservation, places limitées - Tout public**

Jeudi 26 octobre / 10H30

ATELIER : FABRICATION DE DÉCORATIONS D'HALLOWEEN

Halloween ne rime pas seulement avec bonbons et déguisements ! C'est aussi l'occasion idéale de s'adonner à des activités créatives. Lors de cet atelier manuel, les enfants laisseront libre cours à leur imagination pour créer des décorations plus effrayantes les unes que les autres.

> **Tarif 5€. Sur réservation, places limitées - Jeune public**

Samedi 28 octobre / 10H30

BALADE NATURE COMMENTÉE : À LA DÉCOUVERTE DE LA FORÊT ALLUVIALE DES BORDS DE GARONNE

Venez découvrir la richesse d'un milieu particulier, la forêt riveraine ou alluviale, longeant les cours d'eau et notamment la Garonne. Sa formation, sa faune, sa flore, et les rôles importants qu'elle joue n'auront plus de secret pour vous.

> **Tarif 5€. Sur réservation, places limitées - Tout public**

RETOUR IMAGES



27 août : Madame le Maire et Madame Catherine Mandeix en charge des affaires sociales ont rendu visite à Madame Antonia Albert qui a soufflé ses 100 bougies



2 septembre : 15^e Fête de la jeunesse et Color'Run



4 septembre : rentrée scolaire - Remise des trousseaux aux enfants rentrant au CP des écoles Jean Moulin et Didier Lapeyre



9 septembre : Quartier en fête à La Couronne



15 septembre : assemblée générale de l'EBBE
élection du nouveau président : Bernard Truilhé



15 septembre : vernissage de l'exposition photographique
« De la Tour Lacassagne à la Maison de Garonne »



17 septembre : vide grenier à Saint-Pierre de Gaubert

ATELIERS MULTIMÉDIA

Durée 1H30 - Inscriptions médiathèque

Ven. 6 oct. 14H30 | Le courrier électronique / débutant

15H45 | Créer sa boîte mail / débutant

Sam. 7 oct. 10H30 | Je crée mon CV rapidement et facilement / tout public

Ven. 20 oct. 14H30 | Sauvegarder et transporter ses données / tout public

15H45 | Les tablettes et smartphones sous Android / débutant

Sam. 21 oct. 10H30 | Partager de gros fichiers, c'est possible ? / débutant

Ven. 27 oct. 14H30 | Coller, c'est ok... Mais copier ou couper ? / débutant

15H45 | J'aime les PDF au sucre Candy... / tout public

Sam. 28 oct. 10H30 | Gérez votre budget avec Calc (Excel) / avancé

ANIMATIONS

Samedi 7 octobre à 11H : Alors raconte 4-6 ans

Samedi 21 octobre à 11H : Alors raconte 6 mois-2 ans

Fermeture exceptionnelle le samedi 14 octobre. Venez nous retrouver à la Fête de la lecture.

Coup de du mois

WINK - NID D'ESPIONS

Le carnaval bat son plein à l'ouverture de cette boîte de jeu !



Vous êtes des espions étrangers infiltrés et vous devez vous faire connaître de vos contacts sur place.

A chaque nouveau tour de table, faites un clin d'œil à votre nouveau partenaire secret et surveillez les joueurs qui vous font aussi un signe ! Mais attention à ne pas être vu en train de cligner de l'œil car les services de contre-espionnage sont sur le qui-vive !! Communication discrète, observation intensive, fous rires et yeux qui piquent garantis !!!

Pour 4 à 8 joueurs à partir de 8 ans.

EXPRESSION POLITIQUE

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les élections sénatoriales ont eu lieu le 24 septembre dernier. Deux nouveaux sénateurs ont été élus. Les élus de la majorité leur adressent tous leurs vœux de réussite. Nous comptons sur eux afin que les projets de notre territoire puissent être portés et défendus au plus haut niveau national. Nous espérons que leur engagement de venir nous rencontrer régulièrement soit respecté.

Les élus communautaires se réjouissent du vote de l'agglomération concernant la subvention attribuée à notre commune pour la fête de la lecture. L'agglomération n'a pas la compétence « culture », pour autant elle est compétente en ce qui concerne l'économie et le développement. Après étude de notre dossier, l'agglomération a accepté de verser à la commune la somme de 5 040€.

Les élus de la majorité prennent acte de la démission du Président de l'EBBE pour des raisons qui lui appartiennent. Ils le remercient pour son engagement au sein du club. Nous renouvelons notre confiance et notre soutien à la nouvelle équipe dirigeante et sommes certains que l'ensemble des licenciés continueront à prendre plaisir d'évoluer dans notre club de cœur.

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Une hausse indolore ?

Lors des discussions sur la fiscalité communale, nous avons **proposé la baisse du taux d'imposition** afin de contenir la pression fiscale de nos concitoyens. La majorité a réagi en affirmant que notre « mesure relevait d'une volonté démagogique, que chaque contribuable ne bénéficierait que d'une baisse d'impôt de 8,58€ par an » (voir bulletin du mois de mars 2023). **À la réception des avis d'impôt, chacun est à même d'en juger.** Certes la base de calcul a augmenté mais **le maintien « aveugle » du taux communal entraîne une hausse significative d'imposition**, alors qu'une baisse de ce dernier aurait rendu du pouvoir d'achat à nos concitoyens.

En reprenant le slogan publicitaire d'une société de télécommunication, nous pouvons penser que « Ce n'est pas fini ! »

Le seul constat positif qu'entraîne cette situation est l'augmentation des recettes communales, mais pour quoi faire, à moins que des dépenses inconnues somnolent dans les tiroirs...

Alors madame le Maire, vous pouvez qualifier nos propositions de pure démagogie, les chiffres nous ramènent à une triste réalité. Mais une fois de plus, ce n'est peut être pas de votre faute, dans ce cas il serait judicieux de changer de « conseiller(s) ».